

Transport: Profond recadrage pour 2018

- TIR, contrôle technique, location, statut du chauffeur professionnel...

- Au programme, la relance de la prime à la casse

- Examen de la responsabilité juridique des agents contrôleurs pour dissuader les fraudeurs

L'ANNÉE 2018 s'annonce animée pour le secteur du transport. Mohamed Najib Boulif, secrétaire d'Etat chargé de ce département, vient d'annoncer une batterie de mesures à déployer dès janvier prochain. Outre l'application obligatoire des dispositions du code de la route (respect du passage pour piétons, interdiction de pare-buffles...) (cf. L'Economiste du



Selon les estimations, le programme de renouvellement du parc de véhicules concerne 55.555 camions et 1.321 autocars. Des sites de démolition seront installés dans l'ensemble des régions (Ph. L'Economiste)

25 décembre 2017), le ministre pjdiste s'attaquera à la mise à niveau du secteur. Selon le secrétaire d'Etat, ces réformes sont le fruit de 14 réunions tenues avec les différents intervenants du secteur du transport routier.

■ Transport de marchandises: Renouvellement du parc

Au niveau du transport, Mohamed Na-

jib Boulif compte accélérer la signature du contrat-programme. Le renouvellement du parc est également programmé. Il sera acté par la loi de finances 2018. Des primes à la casse seront octroyées aux autocars et aux véhicules qui ont plus de 20 ans. D'autres chantiers sont dans le pipe, notamment le lancement d'appels d'offres pour la mise en place des aires de repos ainsi que la révision du quota de double-permis avec l'Espagne pour le transport international de marchandises (TIR). Cette dernière est une doléance des opérateurs qui dénoncent une «pénurie des autorisations» pour entrer sur le territoire européen (cf. L'Economiste du 12/06/2017). La tutelle planche également sur la mise

centres de contrôle technique. Pour mieux dissuader les fraudeurs, la tutelle travaille avec le ministère de la Justice pour examiner la problématique de la responsabilité juridique des agents contrôleurs. D'autres discussions sont en cours avec l'OFPPT pour mettre en place un référentiel normalisé pour la formation des contrôleurs techniques. Autre nouveauté: la mise en œuvre de la décentralisation de l'homologation individuelle des véhicules.

■ Secours et dépannage de véhicules

Le département de Boulif a décidé l'adoption d'un nouveau cahier des charges pour le secteur du secours et du dépannage de véhicules. Le Secrétariat d'Etat établira également de nouvelles tarifications des services dès 2018.

■ Location de voitures

Le secteur de la location n'est pas en reste. Il est prévu l'audit des entreprises y opérant ainsi que la révision de l'actuel cahier des charges relatif à cette activité en 2018. S'y ajoutent la simplification des opérations d'immatriculation des nouveaux véhicules WW et l'impression de carte grise ainsi que la facilitation des procédures de gestion des infractions routières. Il s'agit de l'examen du retrait du

Une super-agence de la sécurité routière

L'ANNÉE 2018 verra l'adoption du projet de loi n°103.14 portant création de l'Agence nationale de la sécurité routière. Ce texte sera voté aujourd'hui, mardi 26 décembre, en séance plénière avant d'être soumis pour approbation des représentants. S'ensuivra l'adoption des décrets d'application. Cette super-agence regroupera toutes les missions relatives à la sécurité routière, notamment celles attribuées à la Direction du transport et de la sécurité routière et au Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC). Cet établissement public bénéficiera d'une autonomie financière pour la réalisation de ses projets. Il devra générer entre 100 et 150 millions de DH de recettes par an dès sa 1^{re} année d'exercice. □

à jour du guide du contrôle pour l'identification des infractions relatives au TIR.

caractère physique de la procédure relative à la déclaration du conducteur.

■ Ménage dans le contrôle technique de véhicules

La tutelle compte corser le contrôle au niveau des centres de visite technique des véhicules dès début 2018. Selon Mohamed Najib Boulif, «le taux de refus lors des examens effectués par ces plateformes s'élève à peine à 8%. Pour rappel, il y a quatre ans, il se situait à 1% seulement». Après avoir établi un audit, le Secrétariat d'Etat a décidé de signer un contrat-programme avec les réseaux du contrôle technique d'ici 1 mois pour mieux accompagner le secteur dans cette mise à niveau. Il est également prévu la mise à niveau de la qualité des systèmes d'information et des outils de mesure utilisés par les

■ Statut du chauffeur professionnel

D'après Mohamed Najib Boulif, 2018 sera marquée par le lancement d'une formation accélérée au profit des experts de la conduite professionnelle. Il a été décidé de réduire le nombre d'heures de formation pour les chauffeurs disposant d'une année d'ancienneté, suite à leur demande. La tutelle s'engage également à élaborer un projet intégré relatif au dossier social (la couverture sanitaire, la retraite...) des professionnels du transport. Pour ce qui est de la carte professionnelle, le tarif a été réduit de plus de 50% s'établissant à 3.800 DH au lieu de 8.000 DH. □

Nadia DREF